

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/11/2024 - 168596 - 2004 B 12830 - 453 887 135 - AGH PARIS

SARL AGH PARIS

42 Bis Boulevard Richard Lenoir

75011 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**



Sommaire

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

<i>INTERCALAIRE BILAN</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>INTERCALAIRE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>5</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>6</i>
<i>INTERCALAIRE ANNEXES</i>	<i>7</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>8</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>Provisions</i>	<i>11</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>12</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>13</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>14</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>15</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>16</i>
<i>Capital social</i>	<i>17</i>
<i>INTERCALAIRE DETAIL DES COMPTES</i>	<i>18</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>19</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>21</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>23</i>

Etats financiers au 31/08/2023

BILAN

Bilan Actif

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	54 590	52 693	1 897	
	Fonds commercial (1)	1 435 211		1 435 211	1 435 211
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	67 651	42 767	24 884	22 974
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	448 800		448 800	403 740
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51 011		51 011	56 554	
TOTAL (II)		2 057 263	95 460	1 961 802	1 918 478
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 589 584	110 359	1 479 225	1 340 070
	Autres créances	101 227		101 227	143 608
	Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 360 947		1 360 947	1 313 470	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	20 072		20 072	21 373
	TOTAL (III)	3 071 829	110 359	2 961 470	2 818 522
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 129 092	205 819	4 923 273	4 737 000
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				51 011	56 554
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/08/2023	31/08/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	288 073	288 073
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		462 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau	48 885	308 301
	Résultat de l'exercice	269 373	578 584
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 486 331	2 516 958
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	177 458	205 462
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 576 038	311 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 311	294 050
	Dettes fiscales et sociales	594 847	592 220
	DETTES DIVERSES		
Ecarts de conversion passif	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 200	
	Autres dettes	23 069	39 784
	Produits constatés d'avance (1)	836 019	777 076
Total des dettes		3 436 942	2 220 042
TOTAL PASSIF		4 923 273	4 737 000
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		269 373,06	578 583,89
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 436 942	2 049 639
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		7 059	4 321
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/08/2023

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

1/2

				31/08/2023	31/08/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 158 142		3 158 142	2 829 802
	Montant net du chiffre d'affaires	3 158 142		3 158 142	2 829 802
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			36 000	40 244
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			93 192	76 470
	Autres produits			402	520
Total des produits d'exploitation (1)			3 287 735	2 947 036	
CHARGES D'EXPLOITATION					
Total des charges d'exploitation (2)			2 776 095	2 391 121	
RESULTAT D'EXPLOITATION			511 641	555 916	

Compte de Résultat

2/2

		31/08/2023	31/08/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		511 641	555 916
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		1 745
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 078	8 080
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 078	9 825
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	16 079	698
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	16 079	698
RESULTAT FINANCIER		(15 001)	9 128
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		496 640	565 043
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	(138 529)	226 604
	Sur opérations en capital	5 000	36 709
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	(133 529)	263 313
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	397	4 782
	Sur opérations en capital	11 179	35 651
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 190
	Total des charges exceptionnelles	11 576	48 623
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(145 105)	214 691
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		82 162	(1 509) 202 659
TOTAL DES PRODUITS		3 155 285	3 220 175
TOTAL DES CHARGES		2 885 912	2 641 591
RESULTAT DE L'EXERCICE		269 373	578 584
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/08/2023

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 923 273** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 155 285** euros et un total **charges** de **2 885 912** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **269 373** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 487 006		2 795			1 489 801
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 487 006		2 795			1 489 801
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers			13 965			13 965
	Matériel de transport	10 939				10 939	
	Matériel de bureau, mobilier	51 112		2 575			53 687
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 050		16 540		10 939	67 651	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	403 740		45 200		140	448 800
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	56 554		2 101		7 644	51 011
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	460 294		47 301		7 784	499 811	
TOTAL		2 009 351		66 635		18 723	2 057 263

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	51 796	898		52 693
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 796	898		52 693
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		1 044		1 044
	Matériel de transport		1 694	1 694	
	Matériel de bureau, mobilier	39 077	2 646		41 723
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		39 077	5 384	1 694	42 767
TOTAL		90 872	6 282	1 694	95 460

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
				</		

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	159 081	40 040	88 762	110 359
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	159 081	40 040	88 762	110 359
TO TAL GENERAL		159 081	40 040	88 762	110 359
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			40 040	88 762	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	51 011	51 011	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 589 584	1 589 584	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 936	1 936	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	61 145	61 145	
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 193	30 193	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 954	7 954	
	Charges constatées d'avances	20 072	20 072	
TOTAL DES CREANCES		1 761 893	1 761 893	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7 059	7 059		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	170 399	170 399		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	184 311	184 311		
	Personnel et comptes rattachés	144 686	144 686		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 858	137 858		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	305 943	305 943		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 359	6 359		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 200	45 200		
	Groupe et associés (2)	1 576 038	1 576 038		
	Autres dettes	23 069	23 069		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	836 019	836 019		
TOTAL DES DETTES		3 436 942	3 436 942		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 742			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		30 209			

--

Produits à recevoir

31/08/2023

Total des Produits à recevoir		237 730
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	237 730	237 730

Charges à payer

31/08/2023

Total des Charges à payer		383 770
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		142 684
FOURNISSEURS FNP	140 716	
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	1 968	
Dettes fiscales et sociales		229 651
Personnel provision congés pay	52 368	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	85 363	
Org.soc. ch/congés payés	18 093	
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P	69 126	
INDEMNITEE JOURNALIERE	292	
Etat ch fisc./congés	880	
ETAT CHARGES A PAYER	3 529	
Autres dettes		11 435
R R R A	11 435	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		20 072	20 072
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			20 072

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		836 019	836 019
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			836 019

Capital social

		31/08/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		800 000,00	1,0000	800 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		800 000,00	1,0000	800 000,00

AGH PARIS
SARL au capital de 800 000,00 euros
Siège social: 42 Bis Boulevard Richard Lenoir
75011 PARIS
R.C.S : 453 887 135 Paris

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 29/02/2024

Le 29/02/2024 à 10H00,

Les associés de la société AGH PARIS se sont réunis en assemblée générale sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence à laquelle sont annexées les pouvoirs des personnes présentes et représentées.

Monsieur DEBREUIL ERIC dirige la séance en qualité de gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce;
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai légal.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion puis met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 269 373,06 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/08/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 269 373,06 euros. A ce résultat s'ajoute Le report à nouveau antérieur à hauteur de 48 884,69 euros. La somme à affecter ressort ainsi à 318 257,75 euros.

L'assemblée décide d'affecter cette somme de la façon suivante:

- Au poste report à nouveau pour 48 884,69 euros.
- En dividendes pour 269 373,06 euros.

L'assemblée générale déclare avoir pris acte :

- Que pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende fera l'objet de prélèvements sociaux, à hauteur de 17.2% calculé sur le montant brut ;
- Que les dividendes, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, seront éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou prélèvement forfaitaire unique de 12,8% ;
- Les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent, dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, des dividendes éligibles à cet abattement de 40%, sont soumises depuis le 1er janvier 2018 à un prélèvement obligatoire sur les dividendes bruts de 12,8%, hors prélèvement sociaux.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417 du Code général des Impôts, est inférieur à 50 000,00 euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000,00 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater de ce même Code.

Ce prélèvement obligatoire est un acompte d'impôt sur le revenu. Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué. Ainsi, le prélèvement acquitté en N sera imputable sur l'impôt dû en N+1 à raison des revenus perçus en N.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- AG du 06/06/2023 : 1 300 000,00 euros ;
- AG du 30/08/2022 : 400 000,00 euros ;
- AG du 28/02/2021 : 343 000,00 euros ;
- AG du 29/02/2020 : 397 000,00 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues avec la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés.

La gérance :

Les associés :